

Eglise, nation et état dans le monde orthodoxe

*Prof. Barbara Hallensleben / Mihail Comanoiu
Centre d'études des Églises d'Orient
Université de Fribourg Suisse*

Les préjugés :

* Les Églises orthodoxes sont apolitiques, elles célèbrent plutôt solennellement la liturgie, elles ont des difficultés à témoigner de leur d'unité au-delà de l'Église locale.

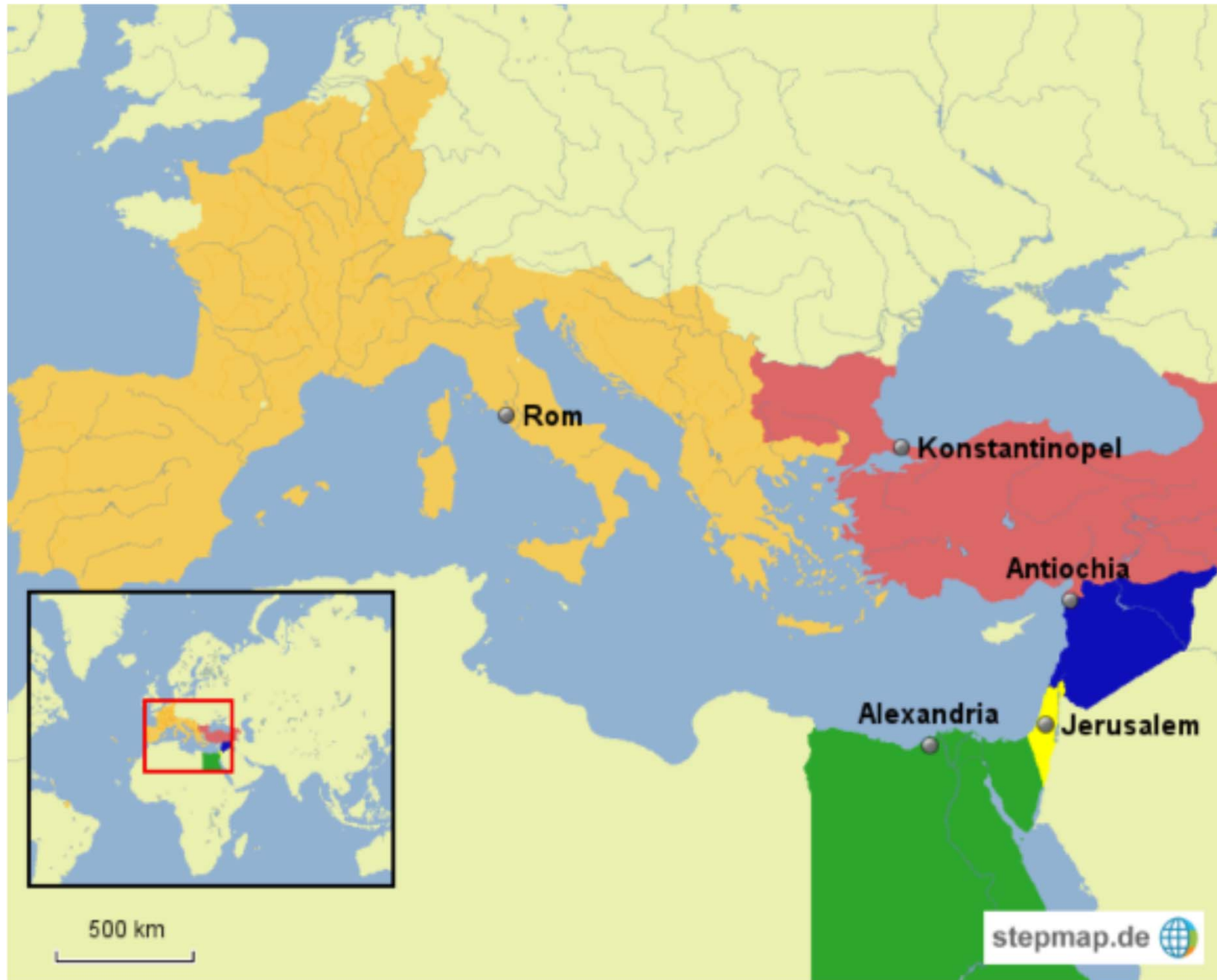
* Les Églises orthodoxes sont des Églises nationales avec une tendance à être nationalistes et à servir les mouvements nationalistes de leurs pays.

→ La tâche aujourd'hui : vérifier d'où viennent ces perceptions ; libérer le message théologique constructive et prophétique.

Le point de départ :

Au sein de la pentarchie de l'Empire romain, **Rome était le seul centre ecclésiastique** de l'Empire occidental. L'évêque de Rome et l'empereur d'Occident, à partir de Charlemagne, ont établi, tout en continuant à se battre pour la primauté, une référence duale dans laquelle l'unité de l'autorité ecclésiastique restait perceptible, même en période de faiblesse de l'Église, jusqu'à l'époque de la Réforme.

Dans l'Empire romain d'Orient, il y avait **quatre centres ecclésiastiques** de même rang : Jérusalem, Antioche, Alexandrie, Constantinople. Il était nécessaire de trouver une instance d'unité à cette pluralité, et cette instance d'unité était l'empereur jusqu'en 1453.



Concile de Chalcédoine 451, can. 28

« Les pères [du Concile de Constantinople 381] en effet ont accordé avec raison au siège de l'ancienne Rome la préséance, parce que cette ville était la ville impériale, mais par ce même motif les cent cinquante évêques aimés de Dieu ont accordé la même préséance au très saint siège de la nouvelle Rome, pensant que la ville honorée de la présence de l'empereur et du sénat et jouissant des mêmes privilèges civils que Rome, l'ancienne ville impériale, devait aussi avoir le même rang supérieur qu'elle dans les affaires d'Eglise, tout en étant la seconde après elle. »

Primat politique ou pétrinien ?

Cf. Nikolaus Wyrwoll,
Politischer oder petrinischer Primat?
Zwei Zeugnisse zur Primatsauffassung
im 9. Jahrhundert (= Epiphania 2),
Fribourg 2010.

ANHANG

Altslavische Übersetzung des Traktates³²⁷

О строеніи пр[ебл]гаго прѣстола Константина града.

С[в]т[а]го и всеа вселенна въ Валхдонѣ ебора
канонъ ѿ.

1) Яще кто къ епархійскому митрополиту сп[еко]пз
ли канонкз распорю имать, да портигаетъ ли началника
строеніа. ли ц[а]р[с]каго Константина града прѣстола. и
прѣдз чѣмъ да притѣл.

Началника строеніа зоветь патриархъ коегождо строеніа. под
нимже тоа епархія кываетъ митрополитъ. Рече оубо
канонъ. яко пришеа ез еборнмз митрополитомз сп[еко]пз
ли канонкз коегождо строеніа. да портигнетъ патриарха своего.
Яще ли сего не вхощетъ. влаетъ имѣти къ Константина
града ли прѣстола. егоже строеніе инединомуже ниѣхъ
патриархъ подано естъ. ни ѿ с[в]т[а]тыхъ канонъ. яже
проповѣдаша всеа вселенна с[в]т[а]тыхъ еборы четъере. ни ѿ
благочестнаго закона.

³²⁷ Textvorlage: A. PAVLOV, Ein anonym griechischer Artikel über die Vorrechte des Patriarchenthrones von Konstantinopel, mit seiner alt-slavischen Übersetzung, in: Vizantijskij Vremennik 4 (1897) 147–154; siehe oben S. 11 mit Anm. 6. Die Zählung der Abschnitte entspricht der Gliederung des griechischen Textes. Abkürzungen sind in eckigen Klammern aufgelöst.

L'argument du traité

- 1) can. 28
- 2) Interprétation affirmative
- 3) Interprétation critique :
 - 1. Il faut savoir que cette décision n'a pas été acceptée par le bienheureux pape Léon, qui occupait alors le trône de l'ancienne Rome, et [le pape] n'a pas non plus approuvé sur ce point le saint synode de Chalcédoine, mais a écrit au synode qu'il ne pouvait rien accepter de tel, car ce [vote] n'était dû qu'aux innovations ambitieuses d'Anatolios, qui était alors archevêque de Constantinople. C'est pourquoi certains évêques présents au synode n'ont pas signé cette décision.
 - 2. Car il n'est pas vrai, comme le dit cette décision, que les saints Pères aient accordé la prééminence à la Rome antique parce qu'elle régnait alors [également de manière séculière], mais depuis le haut et dès le début, elle a la prééminence sur les premiers dans le sacerdoce, le ministère et la présidence, par la grâce de Dieu, comme fondement de la foi ; dans la parole de notre Seigneur Jésus-Christ au chef des apôtres : Pierre, m'aimes-tu ? Pais mes brebis ! [pas : Mt 16,18 !]

L'argument du traité

- 3. [Les sièges impériaux de Milan et de Ravenne n'ont pas reçu de prééminence.] Dans l'état sacerdotal, en effet, le rang et les prétentions ne viennent pas du prestige que l'on a dans le monde, mais sont attribués selon l'élection divine et l'autorité apostolique.
- 4. [Même Jérusalem, en tant que ville de la passion de Jésus-Christ, n'a pas reçu la prééminence]. Comment est-il alors possible qu'à cause d'un roi terrestre, des charismes divins et des honneurs apostoliques soient conférés et que les lois de la foi immaculée soient renversées ? Jusqu'à la fin des temps, la primauté de la Rome antique est inébranlable.
- 5. C'est pourquoi, parce qu'elle représente le principe de toutes les Églises, son évêque n'avait pas besoin de paraître dans les saints synodes à cause de cette position honorifique ; mais sans l'accord avec lui - exprimé par quelques envoyés de ceux qui se tiennent toujours près de son trône - aucun synode œcuménique n'a eu lieu, et ce qu'il a entrepris est venu en premier lieu devant le synode.
- [suite du traité]

Interprétation par le Métropolit Hilarion (Alfeyev)

Cf. Ilarion (Alfeev), *Pravoslavie*, vol. I, Moskva 2008, 289; Hilarion Alfeyev, *L'Orthodoxie. Histoire et structures canoniques de l'Église orthodoxe*, Paris 2009, 288.

« Pour les Pères orientaux, la primauté de l'évêque de Rom ne dépend pas du fait qu'il succède à l'apôtre Pierre, mais de l'importance politique de Rome, capitale de l'Empire. De la même façon, les prérogatives du trône de Constantinople ne doivent rien à son ancienneté (les chaires de Jérusalem, d'Alexandrie et d'Antioche sont plus anciennes), ni à un quelconque modèle ecclésiologique, mais uniquement à l'importance politique de Constantinople, 'ville de l'empereur et du sénat'. »

Ce que le Métropolitite n'écrit pas ...



La Symphonia byzantine

- Sixième Novelle de Justinien I (527-565):
- „Les plus grandes bénédictions accordées aux êtres humains par la grâce ultime de Dieu sont le sacerdoce et le royaume, le premier (sacerdoce, autorité de l'église) s'occupant des affaires divines, tandis que le second (royaume, gouvernement) guidant et prenant soin des affaires humaines, et les deux viennent de la même source, embellissant la vie humaine. Par conséquent, rien n'est plus lourd au cœur des rois que l'honneur des prêtres, qui de leur côté les servent, priant continuellement pour eux à Dieu. Et si le sacerdoce est bien ordonné en tout et plaît à Dieu, alors il y aura une pleine harmonie entre eux dans tout ce qui sert le bien et le bénéfice de la race humaine. Par conséquent, nous déployons le plus grand effort possible pour garder les vrais dogmes de Dieu et l'honneur du sacerdoce, espérant recevoir par lui de grandes bénédictions de Dieu et nous attacher à celles que nous avons.”

La symphonia selon L'Église orthodoxe russe

« Cette symphonie, cependant, n'existait pas à Byzance sous une forme absolument pure. Dans la pratique, il a souvent été violé et déformé. L'Église a été à plusieurs reprises soumise à des revendications césaro-papistes de la part des autorités de l'État, qui étaient essentiellement des demandes selon lesquelles le chef de l'État, l'empereur, devrait avoir le mot décisif dans l'ordre des affaires de l'Église. Parallèlement à l'amour humain pécheur du pouvoir, ces revendications avaient aussi une raison historique. Les empereurs chrétiens de Byzance étaient les successeurs directs des souverains païens romains qui, parmi leurs nombreux titres, avaient celui de *pontifex maximus*, grand prêtre. La tendance césaro-papiste s'est manifestée de la manière la plus brutale et la plus dangereuse pour l'Église dans la politique des empereurs hérétiques, en particulier à l'époque iconoclaste ».

Source : Les fondements de la conception sociale de l'Eglise orthodoxe russe, III. 4 Eglise et Etat

Caesaropapisme ?

Encore au concile de Florence en 1438/39, le pape présidait la délégation de l'Église occidentale, l'empereur byzantin la délégation de l'Église orientale.

Le message théologique dans la position de l'Église orientale :

La création est destinée non seulement à conduire des individus « au ciel », mais aussi à transformer la création dans son ensemble en un lieu de paix qui trouve la plénitude de la vie et qui gouverne soi-même dans la Nouvelle Jérusalem. Ce règne est certainement le règne de Dieu. Mais Dieu a associé son Fils incarné à ce règne. Par sa résurrection, il devient le « pantocrator » en disant de lui-même : « Tout pouvoir (*exousia*) m'a été donné dans le ciel et sur la terre » (Mt 28,18).

Partout où le pouvoir politique est exercé sur terre, il est accompagné de la promesse que le royaume de Dieu a commencé sur terre et qu'il peut être vécu par l'humanité. Il atteindra sa plénitude dans la nouvelle création, dans la Nouvelle Cité de Jérusalem.

Patriarche Antonios IV. de Constantinople à Prince Vassily I., 1393

« Et que tu dises : ,Nous avons une Église, mais nous n'avons pas d'empereur', nous ne l'approuvons pas, et ce n'est pas du tout beau. Le saint empereur occupe une place importante dans l'Église. Car l'empereur n'est pas comme les autres souverains et pouvoirs locaux, puisque dès le début les empereurs ont soutenu et consolidé la religion dans tout l'oikoumène, [...] et il [l'empereur] est oint et consacré par le myron sublime comme empereur et autocrator des Romains, c'est-à-dire en général de tous les chrétiens. Et en tout lieu et chez tous les patriarches, métropolitains et évêques, là où il est question des chrétiens, on se souvient du nom impérial qu'aucun des autres souverains et pouvoirs locaux n'a jamais eu [...] C'est pourquoi il n'est pas beau, mon fils, que tu dises : ,Nous avons une Église, mais pas d'empereur'. Il n'est pas possible pour les chrétiens d'avoir une Église mais pas d'empereur. Car le règne impérial et l'Église ont une pleine unité et une pleine communion, et il n'est pas possible de les séparer l'un de l'autre. »

Deux étapes historiques

1. Chute de l'empire byzantin en 1453 – nouvelle fondation du patriarcat selon l'archétype du « système Millet ».
2. Naissance des États-nations modernes.

Une grande partie des Églises autocéphales actuelles naissent d'un « schisme » – politique et ecclésiastique – de l'Empire ottoman et, par conséquent, inévitablement aussi du Patriarcat œcuménique.

Conséquence : contrairement à l'autoperception et à l'autoproclamation d'être l'Église unique de la tradition et de la continuité ininterrompues, les Églises orthodoxes actuelles sont un phénomène « moderne » du XIXe siècle.

Mosaïques à l'entrée du Phanar à Istanbul



Proclamation et reconnaissance de l'autocéphalie

- L'Eglise de Grece – autoproclamation de l'autocephalie en 1833, reconnu en 1850 par Constantinople.
- L'Eglise de Bulgarie – proclamation de l'Echarcat Bulgare en 1870, reconnu en 1945 par Constantinople.
- L'Eglise de Roumanie – demarches depuis 1865, Tomos obtenu en 1885.

Guérison d'un schisme ??

- S'agit-il de « guérir un schisme » – ou de favoriser un morcellement nationaliste et de diviser encore plus l'Église ?
- Qui peut accorder l'autocéphalie à une Église (la question n'a pas pu être résolue par le synode panorthodoxe) ?

Le Synode orthodoxe de Crète (2016) n'a pas pu trouver un accord sur cette question. Cf. la crise ukrainienne !

1872 : Condamnation du « phylétisme » par les Églises byzantines (grecques) : « Nous rejetons, réproouvons et condamnons le phylétisme, c'est-à-dire la distinction des races, les querelles ethniques, les dissensions et les divisions dans l'Église du Christ, comme étant en contradiction avec l'enseignement de l'Évangile et avec les saints canons de nos pères pieux, qui soutiennent la sainte Église, ordonnent toute la chrétienté et la conduisent au culte de Dieu ».

Regards sur la réflexion théologique

- Doctrine sociale catholique
- « Fondements de la conception sociale de l'Église orthodoxe russe » (2000)
- « Pour la vie du monde. Vers un ethos social de l'Église orthodoxe » (2020) (Source : <https://www.goarch.org/social-ethos>)

Fondements de la conception sociale (2000)

Introduction: „Adopté par le Concile épiscopal, le présent document expose la doctrine de l'Église orthodoxe russe sur les relations entre l'Église et l'État et les problèmes de la société contemporaine. Le document reflète également la position officielle du Patriarcat de Moscou sur ses relations avec l'état et la société civile. Il établit enfin une série de principes directeurs s'appliquant à l'épiscopat, aux clercs et aux laïcs ... ».

Les premiers trois chapitres :

- I. Principes théologiques fondamentaux (L'Église)
- II. Église et Nation
- III. Église et État

Fondements de la conception sociale (2000)

I.1. L'Église est l'assemblée de ceux qui croient en Christ, qui appelle Lui-même tout homme à y entrer. En elle, «tout le terrestre et tout le céleste» doivent être unis au Christ, car Il est la Tête «de l'Église, qui est Son Corps, la plénitude de Celui qui est rempli tout en tout» (Eph 1, 22-23).

Dans l'Église, s'accomplit la divinisation de la création par l'Esprit Saint, se réalise le dessein initial de Dieu sur le monde et sur l'homme. L'Église est le résultat du sacrifice rédempteur du Fils, envoyé par le Père, et de l'action sanctifiante de l'Esprit Saint manifesté au grand jour de la Pentecôte. Selon saint Irénée de Lyon, le Christ s'est placé à la tête de l'humanité, est devenu la tête de la nature humaine renouvelée, son Corps, dans lequel réside l'accès à la source du Saint Esprit.

Fondements de la conception sociale (2000)

I.4. L'Église n'accomplit pas sa mission de salut du genre humain uniquement par la prédication directe : elle le fait également par ses bonnes actions, destinées à l'élévation morale et spirituelle du monde environnant et à l'amélioration de son état matériel. C'est pourquoi elle est amenée à travailler de concert avec l'état, même lorsque celui-ci n'a pas de caractère chrétien affiché, avec différentes associations publiques ou personnes privées, qu'ils s'identifient ou non à la foi chrétienne. Tout en refusant de poser la conversion à l'Orthodoxie comme condition de sa coopération, l'Église espère que la bienfaisance commune conduira ses collaborateurs à la connaissance de la Vérité, les aidera à conserver ou restaurer en eux la fidélité naturelle aux normes morales, leur permettra d'atteindre la paix, la concorde et la prospérité, sur la base desquelles l'Église peut au mieux accomplir son œuvre de salut.

Fondements de la conception sociale (2000)

II.1. [...] Dans le monde contemporain, la notion de nation a deux significations: on l'entend d'une part comme communauté ethnique, d'autre part comme ensemble des citoyens d'un Etat donné. Les relations de l'Eglise et de la nation doivent être appréhendées dans le contexte du premier, comme dans celui du second sens de ce terme.

Universelle par nature, l'Eglise est en même temps un organisme, un corps (1, Cor 12, 12). Elle est la communauté des enfants de Dieu, «race élue, sacerdoce royal, nation sainte, peuple acquis ... autrefois pas un peuple, maintenant Peuple de Dieu» (1 P 2, 9-10). L'unité de ce peuple est assurée non par une communauté nationale, culturelle ou linguistique, mais par la foi en Christ et par le baptême. Le nouveau peuple de Dieu «n'a pas ici-bas de cité permanente mais cherche la cité future» (Heb 13, 14). La patrie spirituelle de tous les chrétiens n'est pas la Jérusalem terrestre mais celle «d'en haut» (Gal 4, 26). L'Evangile du Christ n'est pas enseigné dans une seule langue, accessible à un seul peuple, mais dans toutes les langues (Actes 2, 3-11).

Fondements de la conception sociale (2000)

II.2. Le caractère universel de l'Église ne signifie pas néanmoins que le chrétien n'ait pas droit à une originalité nationale, à une expression nationale. L'Église unit au contraire en elle les postulats d'universalité et de nationalité. Ainsi, l'Église orthodoxe, tout en étant universelle, est composée d'une multitude d'Églises autocéphales locales. Les chrétiens orthodoxes, en se reconnaissant citoyens de la patrie céleste, ne doivent pas oublier leur patrie terrestre ...

Les différences culturelles entre chaque peuple trouvent leur expression dans la liturgie et dans les autres formes d'art religieux, en particulier dans les particularités de l'organisation de la vie chrétienne. C'est ainsi que se forment les cultures chrétiennes nationales.

Fondements de la conception sociale (2000)

II.3. Le patriotisme chrétien se manifeste à la fois envers la nation comme communauté ethnique et envers la nation comme communauté des citoyens d'un même Etat. Le chrétien orthodoxe est appelé à aimer et sa patrie, dans ses dimensions territoriales, et ses frères de sang vivant dans le monde entier. Cet amour est l'un des moyens d'accomplir le commandement de Dieu sur l'amour du prochain, qui inclut nécessairement l'amour de la famille, des compatriotes et des concitoyens.

Le patriotisme du chrétien orthodoxe doit être actif. Il le manifeste en défendant la patrie contre les ennemis, en travaillant pour le bien commun, en ayant souci d'organiser la vie du peuple, y compris en participant aux affaires de direction politique. Le chrétien doit préserver et développer la culture nationale, l'identité populaire.

Lorsque la nation, dans son acception citoyenne ou dans son acception ethnique, est soit entièrement, soit majoritairement de confession orthodoxe, elle peut alors, dans un certain sens, être perçue comme une communauté de foi, le peuple orthodoxe.

Fondements de la conception sociale (2000)

III.2. La chute d'Adam a apporté au monde le péché et le vice, auxquels il est nécessaire d'opposer une résistance sociale organisée, le premier de ces péchés étant le meurtre d'Abel par Caïn (Genèse 4, 1-16). Comprenant cette nécessité, toutes les sociétés connues se sont mises à édicter des lois limitant le mal et promouvant le bien. Pour le peuple de l'Ancien Testament, Dieu Lui-même faisait office de législateur, donnant les règles qui régissaient non seulement la vie religieuse personnelle mais aussi la vie sociale.

Dieu bénit l'Etat comme élément essentiel à la vie d'un monde marqué par le péché, où les personnes et la société ont besoin de protection devant les manifestations coupables les plus dangereuses. En même temps, la nécessité de l'Etat ne découle pas directement de la volonté de Dieu sur Adam, l'homme originel, mais des conséquences de la chute et de la nécessité de limiter le pouvoir du péché dans le monde conformément à Sa volonté. **L'Ecriture Sainte appelle les détenteurs du pouvoir à user de la puissance de l'Etat pour limiter le mal et soutenir le bien, ce qui constitue le sens moral de son l'existence** (Rom 13, 3-4). L'anarchie, c'est à dire l'absence d'organisation étatique et sociale dans les formes voulues, ainsi que l'appel à l'anarchie et les tentatives d'établissement de celle-ci sont donc contraires à la vision chrétienne du monde (Rom 13, 3).

Fondements de la conception sociale (2000)

L'Église ne se contente pas d'inciter ses fidèles à se soumettre aux autorités politiques, indépendamment des convictions et de la confession religieuse de ceux qui en disposent, mais elle prie pour elles, «afin que nous puissions mener une vie calme et paisible, en toute piété et dignité» (1 Tim 2, 2). En même temps, les chrétiens doivent refuser toute absolutisation du pouvoir, toute ingérence hors des affaires strictement terrestres, toute valeur temporaire ou passagère conditionnée par la présence du péché dans le monde et la nécessité de sa répression. Selon la doctrine de l'Église, le pouvoir lui-même n'est pas en droit de s'absolutiser en repoussant les limites de son autorité jusqu'à se rendre totalement indépendant de Dieu et de l'ordre des choses instituées par Lui, ce qui peut conduire à l'abus de pouvoir, voire à la déification de ses détenteurs. L'Etat, comme toute autre institution humaine, même s'il est orienté vers le bien, peut avoir tendance à se transformer en une institution autosuffisante. De multiples exemples historiques montrent qu'en se transformant ainsi, l'Etat manque à sa vocation véritable.

Fondements de la conception sociale (2000)

III.3. Les relations entre l'Église et l'État doivent tenir compte de leur différence de nature. L'Église est fondée par Dieu Lui-même, notre Seigneur Jésus-Christ ; l'institution par Dieu de l'autorité politique apparaît, elle, contingente, dans le processus historique. L'objectif de l'Église est le salut éternel des hommes ; l'objectif de l'État, leur bien-être terrestre.

Vers un ethos social de l'Église Orthodoxe (2020)

II. L'Église dans la sphère publique

Confions toute notre vie au Christ notre Dieu

§8 L'espérance chrétienne réside dans le Royaume de Dieu et non dans les royaumes de ce monde. L'Église place sa confiance « non dans les princes, ni les hommes incapables de sauver » (Ps 146 [145], 3), mais plutôt dans le Fils de Dieu qui est entré dans l'histoire pour libérer ses créatures de toutes les pratiques et structures du péché, d'oppression et de violence qui corrompent notre monde déchu. Au cours de l'histoire chrétienne, les chrétiens ont vécu sous diverses formes de gouvernement – empire, régimes totalitaires, démocraties libérales, nations avec des gouvernements chrétiens, nations avec d'autres religions établies, États laïques. Certains se sont révélés amicaux envers l'Église institutionnelle, certains hostiles et d'autres indifférents.

Vers un ethos social de l'Église Orthodoxe (2020)

Quel que soit le régime politique auquel ils ont été soumis, cependant, les chrétiens ont pour demeure principale en ce monde la célébration (parfois ouverte, parfois secrète) de la sainte Eucharistie, où ils sont invités à « déposer tous les soucis de ce monde » (Liturgie divine de saint Jean Chrysostome) et d'entrer à la fois dans l'unité du corps du Christ dans l'histoire et dans la joie du Royaume de Dieu au-delà de l'histoire. L'Eucharistie, célébrée et partagée par les fidèles, constitue le véritable régime politique chrétien, et brille comme une icône du Royaume de Dieu telle qu'elle se réalisera au sein d'une création rachetée, transfigurée et glorifiée. En tant que telle, l'Eucharistie est également un signe prophétique, à la fois une critique de tous les régimes politiques dans la mesure où ils sont éloignés de l'amour divin et une invitation à tous les peuples à rechercher d'abord le Royaume de Dieu et sa justice (Mt 6, 33). Ici-bas, nous n'avons pas de cité durable, et devons plutôt rechercher la cité à venir (He 13,14); nous sommes ici-bas des étrangers et des pèlerins (He 11,13). Mais nous jouissons déjà ici-bas d'un avant-goût de la rédemption finale de tout ordre social dans le Royaume de Dieu. Un signe à exposer aux nations nous a été confié, pour les appeler à une vie de paix et de charité sous la protection des promesses de Dieu.

Vers un ethos social de l'Église Orthodoxe (2020)

§9 L'Église orthodoxe ne peut considérer toutes les formes de gouvernance humaines comme étant équivalentes les unes aux autres, même si toutes sont imparfaites par rapport au Royaume. Elle condamne sans équivoque tout type de corruption institutionnelle et de totalitarisme, sachant parfaitement qu'ils ne peuvent provoquer que souffrances et une oppression de masse. L'Église insiste sur le fait que les citoyens chrétiens des États établis sont tenus, dans toutes les situations possibles, à se soumettre aux pouvoirs en place ou à consentir à l'ordre social et politique dans lesquels ils se trouvent. Bien évidemment, le Christ a lui-même reconnu la légitimité des autorités civiles de percevoir l'impôt lorsqu'il a déclaré : « rendez donc à César ce qui est à César » (Mt 22, 21). Il est tout aussi vrai que, dans des circonstances très particulières, l'apôtre Paul a enjoint aux chrétiens de Rome d'obéir aux autorités légales de la ville et de l'empire ...

Parfois, cela peut vouloir dire une obéissance imparfaite, la désobéissance civile, voire à la rébellion en raison d'une citoyenneté supérieure. Le chrétien est avant tout et surtout loyal au Royaume de Dieu. Toute autre allégeance est au mieux provisoire, transitoire, partielle et accessoire.

Vers un ethos social de l'Église Orthodoxe (2020)

§10 Dans de nombreux pays du monde aujourd'hui, l'ordre civil, la liberté, les droits de l'Homme et la démocratie sont des réalités auxquelles les citoyens peuvent faire confiance ; et, à un degré très pratique, ces sociétés accordent aux personnes une dignité fondamentale, celle de chercher la liberté, la poursuite du bien que ces personnes désirent pour elles-mêmes, leurs familles et leurs communautés. Il s'agit d'une bénédiction très rare en effet, au vu de l'histoire de l'humanité, et il serait illogique et peu charitable de la part des chrétiens de ne pas disposer d'un sens de gratitude à l'égard des principes démocratiques spécialement promus à l'époque moderne. Les chrétiens orthodoxes qui jouissent du grand avantage de vivre dans de tels pays ne devraient pas considérer ces valeurs comme allant de soi, mais ils devraient plutôt les soutenir activement et œuvrer pour la préservation et la promotion des institutions démocratiques et de leurs traditions dans les cadres juridique, culturel et économique de leurs pays et sociétés respectifs.

Vers un ethos social de l'Église Orthodoxe (2020)

Il est une tentation dangereuse chez les chrétiens orthodoxes que de se laisser aller à une nostalgie décourageante et à bien des égards fantasmée d'un âge d'or depuis longtemps disparu, et de l'imaginer comme le régime politique orthodoxe idéal. Cette nostalgie peut facilement devenir une sorte de fausse piété particulièrement pernicieuse confondant des formes politiques éphémères du passé orthodoxe, telles que l'Empire byzantin, avec l'essence de l'Église des apôtres. Les avantages particuliers de l'Église sous la domination chrétienne ont sans doute permis la gestation et la formation d'une éthique orthodoxe distincte dans les espaces politiques habités par les chrétiens orthodoxes, mais ils ont également eu le malheureux effet de lier l'Église à certaines limitations qui la paralysent encore aujourd'hui. Trop souvent, l'Église orthodoxe a permis la confusion des identités nationales, ethniques et religieuses, au point de forger un langage extérieur à la foi – éloigné de son véritable contenu – devenues des instruments au profit d'intérêts nationaux et culturels sous couvert de l'adhésion chrétienne. Cette situation a souvent affaibli l'Église dans sa vocation à proclamer l'Évangile à tous les peuples.

Vers un ethos social de l'Église Orthodoxe (2020)

§11 C'est ainsi que le concile de Constantinople a condamné en 1872 le « phylétisme », c'est-à-dire la subordination de la foi orthodoxe aux identités ethniques et aux intérêts nationaux. L'amour à l'égard de sa propre culture est un sentiment honorable, à condition qu'il soit également généreux, allié à une volonté de reconnaître la beauté et la noblesse d'autres cultures, et d'accueillir avec bienveillance les échanges et rencontres avec toutes les cultures. Le patriotisme peut être un sentiment positif et sain, tant qu'il ne devient pas une fin en soi ne permettant plus de discerner le tournant injuste et destructeur que certains pays peuvent prendre. Mais il est absolument interdit aux chrétiens de faire une idole de l'identité culturelle, ethnique ou nationale. Il ne peut y avoir de « nationalisme chrétien », ni même aucune forme de nationalisme qui puisse être tolérée par la conscience chrétienne. Il faut malheureusement aujourd'hui le souligner en raison de la recrudescence inattendue dans une grande partie du monde développé des idéologies identitaires les plus insidieuses, y compris les formes les plus belliqueuses de nationalisme et de philosophies raciales qui sont autant de blasphèmes.

Vers un ethos social de l'Église Orthodoxe (2020)

Le poison de la notion de race fait toujours partie de l'univers conceptuel de la modernité tardive. Il ne peut y avoir de plus grande contradiction avec l'Évangile. Il n'existe qu'une seule race humaine, à laquelle toutes les personnes appartiennent, et toutes sont appelées à devenir ensemble un seul peuple en Dieu, le créateur. Il n'y a pas d'humanité en dehors de la seule humanité universelle que le Fils de Dieu a assumée en devenant homme, et elle embrasse toutes les personnes sans distinction ni discrimination. Malheureusement, l'influence des théories raciales a été rendue possible par la montée de nouvelles formes d'extrémisme politique et nationaliste présente dans diverses communautés orthodoxes. L'Église orthodoxe condamne sans réserve ces opinions et appelle les individus s'en prévalant au repentir et à la réconciliation pénitentielle avec le corps du Christ. Il incombe à chaque communauté orthodoxe, lorsqu'elle prend connaissance de tels individus en son sein et n'est pas en mesure de les inciter à renoncer au mal dont ils font la promotion, d'en dénoncer les propos, voire de les exclure. Toute communauté ecclésiale qui échoue dans ce domaine a trahi le Christ.